

Orientation 3 de la politique culturelle de la MRCAL : La participation de la population à la culture

Objectif 3 : Réaliser 4 actions appliquant les principes de « démocratisation de l'art » et de « médiation culturelle » d'ici décembre 2020.

3.1 INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART MULTIDISCIPLINAIRE DANS LA NATURE OU DANS LES LIEUX DE DIFFUSION NON CONVENTIONNELS ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE MÉDIATION POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES.

DESCRIPTION DU PROJET

Le promoteur du projet : La **municipalité de Lac-du-Cerf**, le **Parc régional de la Montagne du Diable**, le **Parc régional du Poisson blanc** en collaboration avec **les artistes** choisis.

L'action vise l'acquisition ou la réalisation d'œuvres d'art ou prestations artistiques pour redynamiser les parcs, les espaces verts et les noyaux villageois. L'intégration d'espaces de création dédiés aux artistes dans la conception d'œuvres d'art et la tenue d'activités de médiation culturelle pour les citoyens et citoyennes sont aussi parties prenantes des projets.

Projet 1 (2018) :

Mise en valeur des légendes amérindiennes au Parc régional de la Montagne du Diable par une artiste en arts visuels de la région (Emily Lachaîne-Gauthier).

Projet 2 (2019) :

Prestation artistique au Parc régional du Poisson blanc par un festival ou un groupe de musique de la région des Laurentides.

Projet 3 (2020) :

Projet sentier art-nature au mont Limoges par une écrivaine de la région (Francine Ouellette).

VENTILATION DES COÛTS

	An 1 (2018)	An 2 (2019)	An 3 (2020)
Crédits réguliers	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$